

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) Formulaire de retrait

Sélectionnez le type de client : Service Investisseurs Impérial Pro-Investisseurs

Renseignements sur le client (remplir entièrement)

Y a-t-il un montant excédentaire dans votre CELIAPP?

Vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire pour identifier un montant excédentaire dans le CELIAPP. Pour effectuer le retrait ou le transfert d'un montant excédentaire de votre CELIAPP, communiquez avec nous. Nous pouvons vous aider.

Nom du client

Numéro de compte CELIAPP

1. Quel type de retrait voulez-vous effectuer? (cocher une case)

- Retrait admissible complet (joindre le formulaire [RC725](#), de l'ARC, et fermeture de compte); ou
- Retrait admissible partiel (joindre le formulaire [RC725](#) de l'ARC); ou
- Retrait imposable complet (et fermeture de compte); ou
- Retrait imposable partiel (si vous ne cochez ni la case Brut ni la case Net, le montant brut sera utilisé par défaut)
- Brut Net (après retenues d'impôt et frais)

Remarque : Tous les retraits imposables seront assujettis à une retenue d'impôt et pourraient être assujettis à des frais. Consultez le Barème des commissions et des frais.

2. Comment voulez-vous recevoir votre versement? (cocher une case)

En espèces - Veuillez préciser

Devise

Montant

En nature - Veuillez préciser

Nom du titre

Quantité

Combiné en espèces et en nature - Veuillez préciser

Devise

Montant

et

Nom du titre

Quantité

Définition : « En nature » désigne le transfert des placements de votre régime tels quels, c'est-à-dire qu'aucun de vos placements actuels ne sera aliéné. Si vous avez des produits de placement et un solde en espèces, les produits de placements et le solde en espèces seront transférés dans leur état actuel. Des frais s'appliquent aux retraits de titres (case « En nature » ou « Versement combiné en espèces et en nature »).

Exemple : Certificats d'actions (100 actions ordinaires de la Banque CIBC-CM) ou des parts de fonds communs de placement (100 parts du Fonds d'actions américaines CIBC).

Remarque : Les paiements en espèces et en nature en dollars américains ne peuvent être effectués que dans des comptes de titres.

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) - Formulaire de retrait - Services Investisseurs CIBC

3. Où voulez-vous que le montant du retrait soit envoyé? (cocher une case)

- Transférer la somme demandée à mon compte bancaire lié
- Transférer la somme demandée à mon compte non enregistré Services Investisseurs CIBC inc.

Numéro de compte

Déclaration (veuillez lire attentivement et signer ci-après)

Vous confirmez que :

- a) Vous ne pourrez révoquer (annuler) ultérieurement cette demande de retrait;
- b) Vous avez des fonds (en espèces) disponibles pour le traitement de ce retrait dans la devise de versement indiquée (y compris pour toute retenue d'impôt et pour les frais associés aux retraits imposables);
- c) La retenue d'impôt, s'il y a lieu, est calculée et appliquée en dollars canadiens, et vous êtes responsable de toute autre répercussion fiscale possible;
- d) L'état de compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (T4FHSA) ou NR4 (et Relevé 32 si vous avez indiqué que vous résidez au Québec) seront émis pour l'année d'un retrait imposable;
- e) Pour tous les versements ou transferts dans une devise autre que le dollar canadien, dans les déclarations fiscales, le versement sera exprimé en équivalent en dollars canadiens et la retenue sera calculée selon le taux de change à la fin du jour ouvrable qui précède immédiatement la date de votre versement. Le versement sera effectué en devise dans votre compte SICI et aucune conversion d'espèces n'aura lieu;
- f) Tous vos CELIAPP doivent être fermés au plus tard le 31 décembre de l'année suivant l'année de votre premier retrait admissible.

Date (jour mois année)

Nom

X

Signature du client (signer dans la case)

Responsabilité du client

Il vous incombe de voir à ce que le compte CELIAPP contienne assez de liquidités pour couvrir le montant du retrait, les frais et la retenue d'impôt. N'oubliez pas d'appeler Pro-Investisseurs CIBC ou votre conseiller SII pour demander à passer ou à régler tout ordre nécessaire à la disponibilité des fonds avant de soumettre la présente demande. Autrement, la demande de retrait sera retardée.

Où envoyer ce formulaire dûment rempli

Envoyez le formulaire par courriel à :

- 1. Appelez-nous au 1 800 567-3343 pour demander un courriel sécurisé.
- 2. Répondez au courriel chiffré en y joignant votre ou vos documents.

OU

En personne :

Apportez votre ou vos documents à n'importe quel centre bancaire CIBC.

OU

Par la poste :

CIBC Investor Services Inc.
c/o Brokerage Client Services
161 Bay Street, 4th Floor
Toronto, ON M5J 2S8

Notre responsabilité

Dès réception par Services Investisseurs CIBC, la demande de retrait sera traitée comme suit :

- Une fois le formulaire reçu et en règle, son traitement prend généralement un ou deux jours ouvrables, si les fonds ont fait l'objet d'un règlement et peuvent être retirés. Le délai peut varier en période de pointe.
- Le retrait sera traité le jour ouvrable qui suit la soumission du présent formulaire.